Parc national des Ecrins

Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par courrier électronique 5 jours francs avant la date du survol : **autorisation@ecrins-parcnational.fr**

Demandeur (société hélicoptère)	SAF Huez, M. Gilles SARRET	04.76.80.65.49 / 06.08.30.38.90
Aéronef (type couleur immatriculation)	F Hbfi B3/blanc/rouge	
Bénéficiaire (nom + téléphone)	refuges romanche veneon	

Date des rotations	Aire de départ	Aire d'arrivée	Nombre de rotations pour			Description des rotations
			Ravitaillement	Travaux – équipements	Transport Passagers	
010819	pied du col	aigle. adele p . pave	4			2 rotations aigle , 1 pave, 1 adele planchard
010819	berarde	promontoire chatelleret	3			Promontoire : 1 montée, 2 descente Châtelleret : 2 montée, 1 descente
010819	berarde	pilatte temple ecrins	4			Pilatte : 2 montées, 1 descente Temple écrins : 2 montée, 1 descente
010819	champhorent	lavey, selle	3			La Selle : 1 montée, 1 descente .La lavey : 2 montées, 1 descente
010819	venosc	muzelle	3			3 montées.

Prescriptions réglementaires (modalité 19 de la charte du Parc national des Ecrins) :

☐ Compte rendu obligatoire par email (sous 5 jours) : indiquez le numéro d'autorisation et détaillez les survols réalisés

Toute modification de cette autorisation (date de vol, rotations, etc.) est subordonnée à l'accord du Parc national

Autorisation ☒ accordée ☐ refusée

N° 473 / 2019 – 1 –

Suivi par : C. BOURGEOIS

à Gap, le 29/07/2019

Le Directeur,

Le Directeur,

Pierre COMMENVILLE

COPIE secteur Briançonnais / Vallouise / Oisans / Valbonnais

Parc national des Ecrins

Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par courrier électronique 5 jours francs avant la date du survol : **autorisation@ecrins-parcnational.fr**

Demandeur (société hélicoptère)	SAF Huez, M. Gilles SARRET	04.76.80.65.49 / 06.08.30.38.90
Aéronef (type couleur immatriculation)	F HBFI B3/blanc/rouge	
Bénéficiaire (nom + téléphone)	commune deux alpes	

Date des rotations	Aire de départ	Aire d'arrivée	Nombre de rotations pour			Description des rotations
			Ravitaillement	Travaux – équipements	Transport Passagers	
1 08 19	venosc	muzelle		2		1 rotation personnel 1 charge pour réparation conduite micro central avec peut être 1 rotation descente fin d' apm

Prescriptions réglementaires (modalité 19 de la charte du Parc national des Ecrins) :

☐ Compte rendu obligatoire par émail (sous 5 jours) : indiquez le numéro d'autorisation et détaillez les survols réalisés

Toute modification de cette autorisation (date de vol, rotations, etc.) est subordonnée à l'accord du Parc national

Autorisation ☒ accordée ☐ refusée

N° 473 / 2019 -2-

Suivi par : C. Bourgeois

à Gap, le 29/07/2019

Le Directeur,

Le Directeur,

Pierre COMMENVILLE